FEUILLETON DU 26 JUIN. — N. 273

LA COMTESSE DE CHARNY

et il renfonça son pistolet dans sa poitrine.

La reine jeta un coup d'œil sur Charny, donnée, dans ce péril nouveau, de ne pas l'avoir vu se jeter en avant ; mais, chose étrange ! Charny semblait désirer de ne pas être vu du nouvel arrivé, et, pour échapper sans doute à ses regards, il venait de s'enfoncer sans l'angle le plus obscur de l'appartement.

Cependant la reine, qui connaissait le comte, se douta bien qu'au moment où il le faudrait, il sortirait à la fois de cette ombre et de ce mystère.

IX

Un ennemi de plus

Toute cette scène de M. de Choiseul menaçant l'homme qui parlait au nom de l'Assemblée nationale, s'était passée sans que celui-ci eût même paru remarquer qu'il venait d'échapper à un danger de mort.

D'ailleurs, il semblait occupé d'un sentiment bien autrement puissant sur son cœur que le sentiment de la crainte. Il n'y avait pas à se méprendre à l'expression de son visage : c'était celui du chasseur qui voit enfin réunis et entassés dans la même fosse, où ils sont sa proie, le lion, la lionne et ses lionceaux qui ont dévoré son unique enfant.

Cependant, à ce mot de « prisonniers » qui avait fait bondir M. de Choiseul, le roi s'était soulevé.

— Prisonniers ! prisonniers ! au nom de l'Assemblée nationale : que voulez-vous dire ? Je ne vous comprends pas.

— C'est bien simple, pourtant, répondit l'homme, et facile à comprendre. Malgré le serment que vous aviez fait de ne pas quitter la France, vous vous êtes enfui nuitamment, trahissant votre parole, trahissant la nation, trahissant le peuple ; de sorte que la nation a crié : Aux armes ! de sorte que le peuple s'est soulevé, et que peuple et nation vous disent par la voix d'un de vos derniers sujets, laquelle, pour venir d'en bas, n'en est pas moins puissante : Sire, au nom du peuple, au nom de la nation, au nom de l'Assemblée nationale, vous êtes mon prisonnier !

Dans la chambre voisine, une rumeur d'approbation, accompagnée ou plutôt suivie de bravos frénétiques, retentit.

— Madame ! madame ! murmura M. de Choiseul à l'oreille de la reine, vous n'oublierez pas que c'est vous qui m'avez arrêté et que, sans la pitié que vous avez eue de cet homme, vous ne subiriez pas une pareille offense.

— Tout cela ne sera rien si nous nous vengeons, dit tout bas la reine.

— Oui, reprit M. de Choiseul ; mais, si nous ne nous vengeons pas ?...

La reine poussa un gémissement sourd et douloureux.

Mais la main de Charny s'étendit lentement par-dessus l'épaule de M. de Choiseul, et alla toucher le bras de la reine.

Marie-Antoinette se retourna vivement.

— Laissez dire et faire cet homme, souffla tout bas le comte ; c'est moi qui une charge de lui...

Cependant le roi, tout étourdi du nouveau coup qui lui était porté, regardait avec étonnement le sombre personnage qui, au nom de l'Assemblée, de la nation et du peuple, venait de lui parler un langage si énergique et, à cet étonnement, se mêlait une certaine curiosité, car il semblait à Louis XVI, quoiqu'il ne pût se rappeler où il l'avait vu, que ce n'était pas la première fois qu'il voyait cet homme.

— Mais enfin, dit-il, voyons, que me voulez-vous ? parlez !

— Sire, je veux que ni vous ni la famille royale ne fassiez un pas de plus vers l'étranger.

— Et vous venez, sans doute, avec des milliers d'hommes armés pour vous opposer à ma marche dit le roi, qui grandissait la discussion.

— Non, sire, je suis seul... ou plutôt nous ne sommes que deux : l'aide de camp du général Lafayette et moi, c'est-à-dire un simple paysan. Seulement l'Assemblée a rendu un décret ; elle a compté sur nous pour qu'il soit exécuté, et il le sera.

— Donnez ce décret, dit le roi, que je le voie, au moins.

— Ce n'est pas moi qui l'ait, c'est mon compagnon... Mon compagnon est envoyé par M. de Lafayette et par l'Assemblée, pour faire exécuter les ordres de la nation... Moi, je suis envoyé par M. Bailly, et surtout par moi-même, pour surveiller ce compagnon et lui brûler la cervelle s'il bronche !

La reine, M. de Choiseul, M. de Damas et les autres assistants se regardaient avec étonnement. Ils n'avaient jamais vu le peuple qu'opprimé ou furieux, que demandant grâce ou assassinant ; ils le voyaient, pour la première fois, calme, debout, les bras croisés, sentant sa force, et parlant au nom de ses droits.

Aussi Louis XVI comprit-il bien vite qu'il n'y avait rien à espérer d'un homme de cette trempe-là, et, pressé d'en finir avec lui :

— Eh bien ! demanda-t-il, où est votre compagnon ?

— Là, dit-il, derrière moi.

Et, à ces mots, faisant un pas en avant, il démasqua la porte, à travers l'ouverture de laquelle on put voir un jeune homme revêtu de l'uniforme d'officier d'ordonnance appuyé contre la fenêtre.

Lui aussi était dans le plus grand désordre ; seulement, son désordre, au lieu d'être celui de la force, était celui de l'abattement.

Son visage ruisselait de larmes, et il tenait un papier à la main.

C'était M. de Romeuf, c'est-à-dire ce jeune aide de camp du général Lafayette avec lequel, notre lecteur se le rappelle sans doute, nous avons fait connaissance lors de l'arrivée de M. Louis de Bouillé à Paris.

M. de Romeuf, comme il a pu ressortir de la conversation qu'il eut à ce moment avec le jeune royaliste, était patriote et patriote sincère ; mais, pendant la dictature de M. de Lafayette aux Tuileries, chargé particulièrement de surveiller la reine, et de l'accompagner dans ses sorties, il avait su mettre dans ses rapports avec elle tant de respectueuse délicatesse que la reine lui en avait plusieurs fois exprimé sa reconnaissance.

Aussi, en l'apercevant :

— Oh ! Monsieur ! s'écria-t-elle péniblement surprise, c'est vous !

Puis, avec ce gémissement douloureux de la femme qui voit faillir une puissance qu'elle croyait invincible :

— Oh ! ajouta-t-elle, je ne l'eusse jamais cru !...

— Bon ! murmura en souriant le second messager, il paraît que j'ai bien fait de venir.

M. de Romeuf s'avança les yeux baissés, marchant avec lenteur, et tenant son papier à la main.

Mais le roi, impatient, ne donna pas au jeune homme le temps de lui présenter cet arrêté : il fit un pas rapide vers lui et lui arracha des mains.

Puis, après l'avoir lu :

— Il n'y a plus de roi de France, dit-il.

L'homme qui accompagnait M. de Romeuf sourit, comme s'il eut voulu dire : Je le sais bien !

A ces mots du roi, la reine fit vers lui un mouvement pour l'interroger.

— Écoutez, Madame, dit-il, voici le décret que l'Assemblée a osé rendre.

Et il lut d'une voix tremblante d'indignation les lignes suivantes :

« L'Assemblée ordonne que le ministre de l'Intérieur expédie à l'instant même des courriers dans les départements, avec ordre à tous les fonctionnaires publics, ou gardes nationaux et troupes de lignes de l'empire, d'arrêter ou faire arrêter toute personne quelconque sortant du royaume, comme aussi d'empêcher toute sortie d'effets, d'armes, de munitions, d'espèces d'or ou d'argent, de chevaux et de voitures ; et, dans le cas où les courriers joindraient le roi, quelques individus de la famille royale, et ceux qui auraient pu concourir à leur enlèvement, lesdits fonctionnaires publics, gardes nationales et troupes de ligne seront tenus de prendre toutes les mesures possibles pour arrêter ledit enlèvement, les empêcher de continuer leur route, et rendre compte au corps législatif. »

La reine avait écouté avec une sorte de torpeur ; mais, quand le roi eut fini, secouant la tête comme pour retrouver ses esprits :

— Donnez, dit-elle, en tendant la main à son tour pour recevoir le décret fatal. Impossible !...

Pendant ce temps, le compagnon de M. de Romeuf rassurait par un sourire les gardes nationaux et les patriotes de Varennes.

Ce mot « impossible », prononcé par la reine, les avait inquiétés, quoique d'un bout à l'autre, ils eussent tous entendu la teneur du décret.

— Oh ! lisez, Madame, dit le roi avec amertume ; si vous doutez encore, lisez... c'est écrit et signé par le président de l'Assemblée nationale.

— Et quel homme a osé écrire et signer un pareil décret ?

— Un noble, Madame, répondit le roi ; M. le marquis de Beauharnais.

N'est-ce pas une chose étrange, et qui prouve bien les enchaînements du passé à l'avenir, que ce décret, qui arrêtait dans leur fuite Louis XVI, la reine et la famille royale, portât un nom qui, obscur jusque-là, allait, d'une manière éclatante, se rattacher à l'histoire du commencement du XIXe siècle !

La reine prit le décret et le tint les sourcils froncés, les lèvres contractées.

Puis, à son tour, le roi le lui prit des mains pour le relire encore, et, après l'avoir relu une seconde fois, il le jeta sur le lit où dormaient, insensibles à cette discussion qui décidait de leur sort, le dauphin et Mme Royale.

Mais à cette vue la reine, incapable de se contenir plus longtemps, s'élança rapide, rugissante et, saisissant le papier, elle le froissa dans ses mains et le jeta loin du lit en s'écriant :

— Oh ! Monsieur, prenez donc garde ! Je ne veux pas que ce papier souille mes enfants !

Une immense clameur s'éleva de la chambre voisine : les gardes nationaux firent un mouvement pour se précipiter dans celle où étaient les illustres fugitifs.

L'aide de camp du général Lafayette laissa échapper un cri de frayeur.

Son compagnon poussa un cri de rage.

— Ah ! gronda ce dernier entre ses dents, on insulte l'Assemblée ! on insulte la nation ! on insulte le peuple !... C'est bien !...

(A suivre.) Alexandre DUMAS.

Guérison du jeune ROUSSELIN
atteint de tuberculose pulmonaire et intestinale
PAR L'ÉLIXIR DUPEYROUX

Le jeune Maurice ROUSSELIN, que représente la photographie ci-dessus, est un de ceux qui doivent le plus aux parents, à place Carnille, à Dunkerque, leur reconnaissance. Son cas était désespéré. Son médecin, M. le docteur Lemaire, à Dunkerque, avait épuisé en vain toutes les ressources de la médecine. Ses parents, désespérant de le sauver, avaient envisagé sa mort comme inévitable. Le pauvre enfant, en effet, n'était plus qu'une loque humaine. Il était atteint d'une tuberculose pulmonaire et intestinale. Il était arrivé à un tel état de faiblesse qu'il ne pouvait plus se tenir debout. Il était devenu sourd, ne voyait plus que d'un œil, et était atteint d'une fièvre typhoïde. Il ne pouvait plus prendre aucune nourriture